



Syndicat CGT des Hospitaliers d'Hirson

EHPAD | Maisons de Retraite | Unités de Soins de Longue Durée | Public / Privé

22 de tension !
Une journée pour tout dire !
Le 22 mars 2011



Tous dans l'action le 22 mars 2011

Dans tous les secteurs prenant en charge des personnes âgées en situation de perte d'autonomie, les conditions de travail continuent de se dégrader. Les réductions de personnels restent la seule variable d'ajustement pour combler les déficits abyssaux des établissements. Au contraire, il faudrait la création de milliers d'emplois qualifiés pour faire face aux conséquences du vieillissement de la population.

- ▶ Aucune véritable politique d'amélioration des conditions d'accueil et de prise en charge des personnes âgées n'est mise en place. On exige toujours plus des salariés de nos secteurs, alors que les moyens alloués sont bien en deçà des besoins !
- ▶ Pire, la récente loi sur la réforme des retraites représente un déni de reconnaissance de la pénibilité de nos métiers.
- ▶ Productivité, polyvalence, glissement de tâches, port de charges lourdes, horaires décalés, travail en 12 heures, faire face à la souffrance physique et psychique, à la mort, remise en cause des 35 heures... Nous y sommes tous les jours confrontés !
- ▶ De plus, s'ajoutent les pertes sur notre pouvoir d'achat avec l'augmentation du coût de la vie (loyers, assurances, soins médicaux, remboursements des médicaments, électricité, gaz, essence...). Il y a urgence à revendiquer pour nos salaires, pour nos retraites, pour la reconnaissance de nos qualifications...

Le 22 mars, faisons monter la tension ! **Mobilisons-nous pour la prise en compte de toutes nos revendications**



Il y a aussi urgence à se mobiliser et à exiger une augmentation générale des salaires, des pensions et des minima sociaux.

Les propositions de la CGT sur le dossier de l'autonomie (appelé dépendance par le gouvernement) se traduisent par des revendications portées, depuis de nombreuses années, dans nos secteurs. Le véritable enjeu de ce sujet, qui doit être discuté à la rentrée, c'est bien une meilleure prise en charge de la perte d'autonomie, son intégration dans la sécurité sociale et son financement. Nous devons nous situer dans le cadre d'une réponse globale sur la base d'un salaire socialisé.

**Encore une bonne info du Syndicat CGT de mon établissement !
Je saurai m'en rappeler le 20 octobre prochain...**

**Syndicat CGT des Hospitaliers d'Hirson | Centre Hospitalier Brisset | 02500 HIRSON
Tél. : 03 23 58 82 17 | Fax : 03 23 58 82 19 | Courriel : cgt@ch-hirson.fr**